

LES ÉDITIONS « PAROLE », UN ORFÈVRE DE L'ÉDITION

Jean Darot, l'inventeur des éditions PAROLE, se dit volontiers « écrivain ». Il veut dire par là l'importance qu'il attache aux mots, qui donnent à la fois la Parole et l'Écriture, les deux piliers de la maison d'édition qu'il a fondée au début des années 2000 à Artignosc-sur-Verdon où il habitait. Il travaillait alors au Parc Naturel Régional du Verdon et sa pratique des journaux d'entreprise, qui était sa spécialité, faisait qu'il s'était équipé de toute la logistique nécessaire à la production d'écrits.

On pourrait dire que l'édition est venue le chercher chez lui. Ce jour où Daniel Daumas, l'infatigable chanteur-contreur ardent défenseur de la langue occitane, son voisin du Verdon, est venu lui demander de faire son livre. « *Tessons de vies / Trocs de vidas* » allait poser le premier titre de la collection inaugurale et emblématique des Editions PAROLE, la collection « *Biface* », qui invite un auteur à s'exprimer sur deux registres distincts, deux langues, deux arts, histoire de dire le droit d'être pluriel. Les fondations de PAROLE étaient posées. Elles allaient pouvoir accueillir d'autres auteurs et d'autres textes qui donneraient lieu à d'autres collections.

Chez PAROLE, une nouvelle collection ne se décrète pas au titre de quelque stratégie éditoriale, ce sont les matières des livres qui les suggèrent, voire les imposent. Elles sont aujourd'hui au nombre de dix qui, hormis le champ de la poésie, qui exige un cadre totalement spécifique, couvrent tous domaines de la fiction, de la pensée, de l'analyse, de la prospective. L'une des plus significatives est peut-être « *Mains de femmes* » avec le titre fétiche de « *L'homme Semence* » qui a fait aujourd'hui le tour du monde, porté à la scène et à l'écran dans toutes les langues.

Riches d'une dizaine de nouveaux livres chaque année, les éditions PAROLE ont su préserver le mode

artisanal qui les a portées. Si les six personnes qui les constituent aujourd'hui ont, bien sûr, chacune des fonctions précises et identifiées, tout le monde porte l'ensemble du projet, les décisions d'éditions s'appuyant, comme chez tous les éditeurs, sur un comité de lecture d'une douzaine de membres.

Parmi les signes particuliers, « *L'impression sur mesure* » fait de PAROLE un véritable orfèvre. Jean Darot a ici fait sien le pari de l'imprimeur YENOOA : loin des modèles standardisés, chaque livre est traité comme un objet unique, dans le souci de respecter et de valoriser l'auteur et l'œuvre.

La standardisation, PAROLE l'écarte tout autant dans sa politique de diffusion, préférant les circuits courts et la proximité des lecteurs aux grands réseaux commerciaux de distribution. Les outils, ce sont un réseau de librairies partenaires, qui aujourd'hui est largement international, la présence sur les marchés, les « *soupes aux livres* », littéraires et conviviales, et la grande famille des « *colporteurs* », à la fois ambassadeurs et bouche-à-oreille. C'est la même éthique qui accompagne le livre depuis le manuscrit qui arrive à Artignosc jusqu'au livre remis à un nouveau lecteur. Une éthique faite de conviction, d'audace, d'ouverture, de générosité. Une éthique où le rêve et la rigueur trouvent chacun leur place, essentielle.

A l'heure où nous dressons ce portrait, deux titres illuminent le catalogue de PAROLE :

ASTOR PIAZZOLLA, *Libertad* - 2020. Une grande Première « Hors collection ». Il y a mille raisons de se plonger dans ce livre : le tango et le bandonéon, la vie de Lefty, EL Gato Astor Piazzolla, son œuvre, son goût pour les spaghettis à la napolitaine, ses rencontres, les échanges avec ceux qui l'ont côtoyé, musiciens, amis,

mais surtout découvrir un grand roman d'aventure qui se savoure autant avec les yeux, qu'avec le cœur et les oreilles.

Piazzolla dira lui-même, se souvenant de sa jeunesse : « *C'était le temps de la prohibition et de la mafia... je traînais plus souvent dans les rues qu'à l'école... mon univers musical se construisait peu à peu à cette époque autour du jazz, de Duke Ellington à Cab Calloway que j'allais écouter à la porte du Cotton Club, n'ayant ni l'âge ni les moyens d'y entrer. Mon père, lui, passait religieusement sur le gramophone les tangos nostalgiques de Carlos Gardel. Pour mon neuvième anniversaire, il me fit cadeau d'un bandonéon et je pris des cours avec un professeur qui m'initia à la musique classique.* »

Les auteurs nous accompagnent le long des rencontres et des influences successives qui ont contribué à modeler l'œuvre de Piazzolla : Ses premiers cours de piano avec Béla Wilda, disciple de Serge Rachmaninoff, ses rencontres avec Carlos Gardel, Pablo Casals, Nadia Boulanger et la musique classique, Stan Getz, Dizzie Gillespie et tant d'autres, mais surtout l'écoute du Sexteto d'Elvino Vardaro, qui sera le point de départ de sa réécriture du tango.

« *En Argentine, il n'y a pas pire chose que de changer le tango. On peut tout changer sauf le tango. Le tango est une religion. Mais par chance je l'ai changé.* » - « *Si vous décidez de changer le tango, prenez des cours de boxe.* »

De Mar del Plata à Paris, en passant par New York, on voit naître un compositeur majeur, une icône de la musique argentine. L'homme dont l'œuvre a révolutionné le tango, pouvait être à la fois trivial et génial, opportuniste et provocant, mais il reste une figure musicale intouchable. Une lecture qui met en relief toute la dualité émotive du tango argentin,



Jean Darot et Chantal Lemarchand.

entre mélancolie et tristesse, rage et désespoir, rythmée par les morceaux proposés dans le CD qui accompagne le livre : un parcours musical de 40 ans interprété par le Duo Intermezzo où piano et bandonéon se rejoignent. Avec « *Libertad* », Sébastien Authemayou et Marielle Gars nous offrent, à l'occasion de ce centième anniversaire, un vrai moment de plaisir.

L'Amer du Thé de Jean Darot- 2020, Collection Regard d'Homme

A la fois roman et autobiographie, « *L'Amer du Thé* » est un voyage initiatique. Le père du narrateur racontait le thé à son enfant comme on raconte les voyages : dans le thé, il y a des hommes et des feuilles et c'est de cette union que naît quelque chose d'unique, à un moment et en un lieu donnés ; un regard sur la vie qui chante la liberté de chacun. Au cœur du récit, Shu, racontée et dessinée comme une treille, « *le garde du corps infallible* », la mère, la femme qui l'accompagne, telle une respiration, l'encourageant à s'éloigner, mais attendant son retour « *pour combler ses creux et ses basses* ». Chaque page est un tableau d'une poésie, d'une sensualité et de paysages étourdis-

sants. L'amer du thé qui révèle le sucre, redit qu'il faut « *oser, inventer, se tromper, bifurquer* » pour construire sa vie. Un livre magnifique qui a très justement reçu le Prix 2020 du premier roman de Chambéry.

On aimerait, ce sera pour une autre fois, dire ce coup de cœur pour « *Maille à Maille* », de Simone Righetti - 2020, Collection Main de femme

Simone Righetti a vécu la guerre de 14 à 20 ans. Elle a toujours été hantée par cette cruauté.

La lecture du livre « *Le Choix de Sophie* », de William Styron, a été pour elle d'une telle douleur, qu'elle a décidé de sauver un enfant. Sarah, qui était devenue Gerda, reconstruit maille à maille le tricot de sa vie. Le trou noir, puis Maille à Maille, et le pardon. Un livre bouleversant.

Françoise ROUGIER, avec la complicité de lecteurs de Manosque

Pour mieux connaître PAROLE et rencontrer celles et ceux qui font la maison : <https://www.editionsparole.fr/>

ANNONCES LÉGALES

L'Agora 04100 MANOSQUE
www.essentiel-compta.fr
contact@essentiel-compta.fr
04.92.72.51.05

ALPES SERVICES ELECTRICITE
Société par actions simplifiée au capital de 4 000 euros
Siège social : 347 Avenue Jacques Prevert
04100 MANOSQUE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date à MANOSQUE du 16/02/2021, il a été constitué la société suivante :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination :

ALPES SERVICES ELECTRICITE
Siège : 347 Avenue Jacques Prevert, 04100 MANOSQUE
Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans
Capital : 4 000 euros
Objet : Les travaux d'électricité générale

Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription des actions au jour de la décision collective, sous réserve des dispositions légale, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, soumises à agrément de la collectivité des associés.

Président : M.Rémi MARTINS, demeurant 347 Avenue Jacques Prevert, 04100 MANOSQUE
La Société sera immatriculée au RCS de MANOSQUE.

POUR AVIS, Le Président



Office Notarial
M^e Elsa MENC-MOLINA
ZA La Tranche
04180 VILLENEUVE

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privés en date à VILLENEUVE du 2 février 2021, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : société à responsabilité limitée

Objet : La société a pour objet-la location meublée et équipée de tous immeubles, l'acquisition, l'exploitation, la distribution et la vente de tous biens et services destinés à contribuer directement ou indirectement, à l'aménagement, au confort et à l'agrément des immeubles loués, gérés ou cédés. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

Dénomination : SARL EC2M
Siège : 105 Chemin de la bastie, (04180) VILLENEUVE
Durée : 99 années à compter de son immatriculation
Capital : Apport en numéraire : CENT EUROS (100,00 €)

Co-Gérants : M.Colin MENC, demeurant à MANOSQUE (04100), 1014 Montée des Adrechs et Mme Elsa MENC, demeurant à MANOSQUE (04180), Av. du luberon.
Immatriculation : RCS MANOSQUE
Pour avis : Me MENC-MOLINA



Immeuble Le Meeting - 14 Avenue du 1er Mai
Parc d'activité St Joseph - 04100 MANOSQUE
04.92.72.03.04 - www.secoval.com

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant ASSP du 17.02.2021 à PIERREVERT (04), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière.
Dénomination sociale : KSMARTIN.
Siège social : 4 Avenue du Quair 04860 PIERREVERT. Objet social :

acquisition par voie d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Stéphane MARTIN et Karine MARTIN domiciliés 4 Avenue du Quair 04860 PIERREVERT. Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au RCS de MANOSQUE.

Pour avis La Gérance